



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE

Communiqué de Presse

Paris le 2 septembre 2012 - Le Conseil d'Administration du Crédit Immobilier de France a examiné les conséquences très lourdes pour le Groupe de la dégradation de trois crans de sa notation annoncée par Moody's le 28 août 2012. Il a également pris acte qu'un adossement n'a pas plus prospéré que lors des précédentes tentatives qu'il avait engagées notamment depuis 2005.

En conséquence, après avoir entendu les représentants de l'Etat, il a confirmé sa demande d'une garantie publique.

Il est reconnaissant à l'Etat d'avoir publiquement annoncé sa décision de garantie, ce qui permettra au Groupe Crédit Immobilier de France de respecter l'ensemble de ses engagements financiers.

Le Conseil d'Administration et les sociétés du Groupe entendent désormais consacrer toute leur attention aux conséquences économiques et sociales de cette situation nouvelle.

Contact presse Crédit Immobilier de France- Image7 Caroline SIMON -PHELIP 01 53 70 74 65 caroline.simon@image7.fr
--